

Démarche réactive

Prévention individuelle

Protection de la maternité

Public cible :
Collaboratrice·s



Votre situation

- Vous êtes enceinte ou avez un projet de grossesse et vous vous interrogez sur les risques éventuels liés à votre poste de travail ?
- Vous souhaitez savoir si des mesures de protection devraient être mises en place à votre poste ?

Description de la prestation

Unisanté peut vous recevoir en consultation de médecine du travail pour évaluer les aspects en lien avec la protection de la maternité à votre poste de travail.

Selon la situation, elle peut faire le lien avec votre employeur ou votre réseau médical pour recommander des mesures de protection spécifiques.

Exemples des actions réalisées

- Consultation de médecine du travail et contacts avec votre réseau médical.
- Évaluation des risques de la place de travail, selon les exigences relatives à la protection de la maternité.
- Accompagnement dans la mise en place d'adaptations éventuelles du poste de travail.

Comment bénéficier de la prestation ?

Contactez-nous par e-mail :
dste.cst@unisante.ch,
remplissez le formulaire de contact en ligne
www.unisante.ch/acv
ouappelez-nous au
021 314 44 95.

ÇA VAUD LA PEINE !